

Le Groupe SFS présent au salon Batimat du 6 au 10 novembre 2017 Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte

Paris, le 6 novembre 2017 - C'est sur l'esplanade du salon Batimat que le Groupe SFS présentera ses nouvelles offres. Reconnu comme le 1er intermédiaire français en assurance construction, le Groupe SFS accueillera, à bord de son réceptif unique le SFS ON TOUR, situé dans la zone « Terrasse ESP 5 », les professionnels de la construction d'Ile-de-France mais aussi des architectes et ingénieurs afin de présenter sa gamme de solutions techniques et financières adaptée à chaque profil d'entreprise.

La dernière nouveauté ? L'offre en assurance décennale qui évolue avec la Protection Juridique CFDP (le spécialiste de la Protection Juridique des TPE et PME) offerte pour les entreprises avec un CA < 300.000 euros.

Le Groupe SFS, qui vient de fêter ses 15 ans, confirme sa maîtrise du risque construction grâce à une croissance continue et affiche plus que jamais, de part ses nouvelles offres, sa politique de spécialiste et d'acteur de proximité.



Contact Presse SFS Groupe :

Nathalie Deroanne : nathalie.deroanne@sfs-europe.com. Mobile : 00352 661983029

Rédaction : Anthony De Pasquale

Avec son offre packagée **sur mesure** en **assurance décennale** et la **Caution de Retenue de Garantie**, SFS marque à nouveau sa volonté d'accompagner les **entreprises du BTP** d'une part, mais aussi les **promoteurs** d'autre part, avec son offre complète en assurances de Dommages de Responsabilités et en garanties financières avec un focus sur la **Garantie Permis de Construire (GPC)**.

Premièrement, l'offre « Packs TPME » permet une approche métier avec des primes au plus juste. Si le marché de l'assurance construction manque cruellement d'offres adaptées aux acteurs du bâtiment, SFS a redessiné l'**assurance décennale RCP/RCD** en créant des « Packs métiers ». Ces packs sont profilés pour les besoins des acteurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros. Ils émanent d'une **analyse fine adaptée à l'activité et au chiffre d'affaires** de l'entrepreneur pour toutes les entreprises du BTP (Second Œuvre, Gros Œuvre, Tous Corps d'Etat et Lots Techniques).

De plus, le Groupe SFS offre la Protection Juridique CFDP pour les entreprises avec un CA < 300 000euros.

*Partenaire historique de SFS, Cfdp Assurances est un **acteur majeur** sur le marché de la Protection Juridique, depuis plus de 70 ans.*

Avec son offre « multi-activités », SFS tient également compte des **spécificités des entreprises** :

- L'activité principale détermine la prime
- Créateur d'entreprise : l'expérience antérieure du dirigeant est prise en compte
- En cas d'activité à risque, la majoration liée à l'activité aggravante n'est appliquée que sur la part de l'activité concernée

Ensuite, la **Caution de Retenue de Garantie booste la trésorerie des entrepreneurs** et concède au Groupe SFS un **avantage concurrentiel certain** car aujourd'hui, seules les banques proposent ce type de garantie.

Lors de la signature d'un marché de travaux, le maître d'ouvrage peut contractuellement appliquer une retenue de garantie (limité au maximum à 5% du marché) et ne pas payer en totalité le montant que lui a facturé l'entrepreneur. Avec la Caution de Retenue de Garantie, l'entreprise perçoit dès réception des travaux l'intégralité du montant du marché.

Exemple :

Pour une entreprise avec un CA de 800 000 €, le risque est d'avoir 40 000 € de mobilisé pendant plus d'un an. Pour une prime de seulement 950€ (dont 200 € de Frais de Placement et de Courtage), l'entreprise touche la totalité de ses factures soit 40 000 € !

La **Caution de Retenue de Garantie** s'intègre à une offre complète de cautions de marchés, parmi laquelle figurent aussi :

- **les cautions de soumission** : Avec la caution de soumission, le professionnel garantit le sérieux et la compétitivité de son entreprise et renforce la pertinence de ses propositions.
- **les cautions de restitution d'acompte** : Avec la caution de restitution d'acompte, l'entreprise optimise le financement nécessaire au commencement des travaux.
- **les cautions de bonne fin** : Avec la caution de bonne fin, l'entreprise garantit la bonne exécution des travaux et sécurise sa relation client.

Contact Presse SFS Groupe :

Nathalie Deroanne : nathalie.deroanne@sfs-europe.com. Mobile : 00352 661983029

Rédaction : Anthony De Pasquale

Enfin, le Groupe SFS se positionne aussi comme l'interlocuteur unique des promoteurs avec des solutions adaptées à chacune des étapes clés d'un projet immobilier avec notamment la **Garantie de Permis de Construire** qui permet le passage de ventes devant un notaire malgré l'existence d'un recours à l'encontre du permis de construire.

En effet, pour construire, le maître d'ouvrage doit disposer d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire) qui peut dans certains cas faire l'objet d'un recours de la part de tout tiers disposant d'un intérêt à agir. Dans ce contexte les notaires refusent généralement de passer les actes de vente, le vendeur et l'acquéreur se trouvant alors de facto en situation de blocage.

La GPC protège les maîtres d'ouvrage et répond à un **double objectif** :

- aider le promoteur à monter son dossier de permis de construire (audit préalable)
- lui permettre d'acter les ventes devant un notaire malgré l'existence d'un recours.

SFS en chiffres :

17.421

contrats DO souscrits depuis 2002
pour un coût de construction de
14,87 milliards d'€

+10 % depuis fin décembre 2016

4.245

contrats TRC souscrits depuis 2011
pour un coût construction de
6,73 milliards d'€

+13 % depuis fin décembre 2016

82.037

contrats RCP / RCD / PJ
souscrits depuis 2002

+13 % depuis fin décembre 2016

1.066

contrats GFA souscrits depuis 2010 pour
une assiette de garantie de 3,2 milliards d'€.
Encours : 928 millions d'€

+15 % depuis fin décembre 2016

En savoir plus sur SFS :

Securities & Financial Solutions (SFS) est le spécialiste sur le marché français de l'assurance et des garanties financières dédiées au secteur de la construction. Créé en 2002, le Groupe SFS dispose d'importantes capacités et accès au marché de l'assurance lui permettant de fournir des solutions sur mesure, voire inédites, à ses clients (promoteurs immobiliers, entreprises de la construction) et partenaires (courtiers en assurance). Avec ses 48 implantations dans le monde, SFS est présent sur 12 marchés tels que la France, le Luxembourg, la Belgique, les départements et pays d'outre-mer français. Le siège du Groupe est basé au Luxembourg. Depuis janvier 2017, SFS EUROPE est intégré sous SFS Holdings S.A., une structure détenue majoritairement par le Groupe CBL Corporation Limited. Le rating A- (Excellent) délivré à CBL Insurance Limited par A.M. Best confirme la solidité et la fiabilité du Groupe et le potentiel pour faire de SFS un des acteurs incontournables sur le marché français.

www.sfs-groupe.com/fr

Contact Presse SFS Groupe :

Nathalie Deroanne : nathalie.deroanne@sfs-europe.com. Mobile : 00352 661983029

Rédaction : Anthony De Pasquale